



## **LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE UN RÉFÉRENT DU PERISCOLAIRE A L'ÉCOLE MATERNELLE**

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants, d'une mairie avec plus de 60 agents, dotée d'un budget de fonctionnement d'environ 4 millions, vous intégrez le service enfance composé d'un collectif engagé de 15 professionnels. Ce service inclut une école maternelle, une école élémentaire et un centre de loisirs. Attachée au bien-être des enfants, la mairie a mis en place un Plan Éducatif de Territoire en concertation avec enseignants, parents d'élèves et l'équipe du service enfance. L'objectif : créer une synergie positive pour accompagner les enfants tout au long de leur scolarité.

### **Missions :**

- Assurer l'encadrement et l'animation des temps périscolaires et extrascolaires à l'école maternelle (et ponctuellement à l'école élémentaire) ;
- Garantir le bon fonctionnement des services de restauration scolaires ;
- Assurer la propreté des locaux ;
- Assurer la bonne liaison entre l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire ;
- Accueillir les enfants et les familles durant les temps périscolaires et extrascolaire ;
- Concevoir et encadrer des projets d'animations ;
- Coordonner et participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas.
- Participer aux missions d'entretien des locaux.

### **Connaissances / Compétences :**

- Connaissance des techniques d'animation ;
- Connaissance des techniques de service en salle ;
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité et des procédures mises en place ;
- Maîtrise des techniques de nettoyage ;
- Rigueur, sens de l'organisation, sens de l'écoute ;
- Capacités d'adaptation et de réactivité ;
- Savoir travailler en équipe.

### **Profil :**

- BAFA ou diplôme équivalent ;
- Formation HACCP serait un plus ;
- Expérience auprès des enfants.

### **Conditions d'embauche :**

- Recrutement par voie contractuelle – CDD 1 an ;
- Catégorie C - Poste à temps non complet de 30h/semaine annualisées ;
- Poste à pourvoir du lundi 24 août 2026 au 31 août 2027 ;
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) ; équivalent SMIC au prorata du temps de travail.

**Adresser candidature (CV et LM) à Monsieur le Maire**

**Date limite de clôture des candidatures : Mercredi 15 juillet 2026**

Par courrier : Mairie de Guillestre, 1 Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE

Par courriel : [servicedupersonnel@villedeguillestre.fr](mailto:servicedupersonnel@villedeguillestre.fr)